

Les organisations syndicales CGT FO FSU et Solidaires de Cote d'Or

A monsieur le Préfet de la région Bourgogne Franche Comté
et de Cote d'Or
53, rue de la Préfecture
21000 DIJON

Dijon le 28 janvier 2020

LETTRE OUVERTE

Objet : incidents lors de la manifestation du 24 janvier à Dijon opposée au projet de réforme des retraites

Monsieur le Préfet

Une nouvelle fois nous avons eu à subir les procédés inadmissibles de vos services en fin de manifestation ce vendredi 24 janvier.

Tout d'abord alors que la manifestation se déroulait sans aucun incident, nous avons eu à déplorer que des véhicules particuliers aient pu accéder au cortège de la manifestation, pouvant mettre en danger l'intégrité physique des manifestant-es.

De même, alors qu'un des véhicules des organisations syndicales était toujours positionné sur la place Wilson, vos services ont procédé à des tirs de gaz lacrymogène dès 16h45 malgré l'intervention de responsables syndicaux les informant que la manifestation n'était pas terminée. Il y a donc eu intention manifeste de provoquer l'incident voire de faire cesser au plus vite l'expression légitime de la contestation démocratique. Ces tirs de gaz ont par ailleurs atteint un véhicule de pompiers qui circulait sur la place et d'autres véhicules en stationnement. Plus grave des enfants étaient présents alors qu'ils sortaient de l'école. Cela démontre bien le peu de maîtrise et de discernement manifesté par les forces de l'ordre. Une nouvelle fois ce déploiement violent de forces n'a pas aidé à donner un cadre serein à la fin de cette manifestation au grand dam des organisations syndicales, ce fut même tout l'inverse.

Aussi succédant aux épisodes antérieurs comme le 5 décembre dernier, nous nous interrogeons sur le sens de nos déclarations de manifestation en préfecture. En effet, nous nous sommes régulièrement pliés aux exigences de vos services de sécurité qui ont à de nombreuses reprises modifié nos parcours. Etant donné le traitement subi par les manifestant-es le 24 janvier s'apparentant à celui infligé à une manifestation non déclarée, nous nous demandons vraiment s'il est encore utile de vous les déclarer !

Aussi, nous exigeons de vraies explications et surtout que les actions constatées inopportunes de vos services le 24 janvier fassent l'objet des mises au point nécessaires. Et si nous continuerons à déclarer nos parcours, parcours dont nos organisations mesurent en pleine responsabilité la sensibilité au vu de la conflictualité sociale dont est responsable ce gouvernement, ce sera à la condition qu'ils ne soient plus déviés. Il est de notre devoir d'exiger en démocratie de pouvoir nous exprimer et manifester face aux interlocuteurs qui portent la responsabilité des contre réformes qui portent atteinte à l'intérêt général. C'est donc à eux et par conséquent à vous en tant que leur représentant dans ce département d'en mesurer les conséquences et donc garantir l'expression sereine et démocratique de leur opposition.

L'intersyndicale CGT FO FSU Solidaires de Cote d'Or